

Image not found or type unknown



## Beneficier de l assurance-vie

Par **Hummel\_old**, le **18/12/2007 à 15:46**

mon epoux 87ans, atteint de la maladie d alzheimer, en maison de retraite, est dans l incapacite de signer des papiers administratifs. Il dispose d une assurance-vie. Puis-je l utiliser pour payer la maison de retraite ? qu elle est la procedure a suivre?

Par **ly31**, le **19/12/2007 à 18:35**

Bonsoir, Le principe d'une assurance vie, est que lors du décès de la personne, il y a un bénéficiaire désigné ou plusieurs bénéficiaires ! Je vous conseille de vous mettre en rapport avec l'organisme qui détient les conditions générales de cette assurance vie. Il faut savoir que si votre mari a des enfants, il a droit à un devoir de secours venant des enfants (une aide financière). Je vous souhaite bon courage. ly31